



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

délinquance

Question au Gouvernement n° 760

Texte de la question

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

M. le président. La parole est à M. Jacques-Alain Bénisti, pour le groupe Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques-Alain Bénisti. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

Monsieur le ministre, avec l'ensemble des textes sur la sécurité intérieure et, prochainement, celui relatif à l'immigration, vous mettez en place le volet répressif tant attendu par les Français et qui a permis d'amorcer une baisse sensible de la criminalité dans notre pays. L'ensemble de ces mesures ne pourrait toutefois constituer la seule réponse pour éradiquer la délinquance, celle des mineurs en particulier.

Au sein du groupe d'études sur la prévention que j'anime et qui regroupe des parlementaires siégeant sur tous les bancs de cette assemblée et, surtout, proches du terrain, nous sommes tous d'accord pour reconnaître que plus on agira en amont, plus on pourra intervenir pour rectifier le parcours déviant du futur délinquant et le remettre ainsi dans le droit chemin.

Pour cela, monsieur le ministre, il faudrait mettre en place une politique efficace de prévention, qui permette d'agir très tôt, dès l'adolescence, et donc soigner le mal à la source. Cela éviterait d'engager plus tard des moyens beaucoup plus importants, plus coûteux et dont les résultats seraient nettement moins concluants.

Force est de constater qu'aujourd'hui les acteurs éducatifs, parents et enseignants, ainsi que les services sociaux des collectivités sont démunis face au développement inquiétant de cette délinquance précoce.

Monsieur le ministre, le Premier ministre vous a confié la coordination de la politique de prévention. Nous sommes impatients de connaître les actions que vous comptez engager dans les prochains mois.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur Bénisti, vous avez raison : il y a sur tous les bancs de l'Assemblée des parlementaires compétents en la matière, qui travaillent depuis longtemps sur les questions de prévention et qu'il faudra associer à la mise en oeuvre de notre politique.

Opposer prévention et sanction n'a aucun sens...

M. Guy Geoffroy. Absolument !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. ... car la première des préventions, c'est la certitude d'être pris, et la première des incitations, c'est l'impunité, comme l'a montré ce que nous avons connu depuis tant d'années.

M. Guy Geoffroy. C'est vrai !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Mais la prévention ne doit pas être un slogan, un mot vide de sens ou une expression pour s'acheter une bonne conscience.

Qu'est-ce qui ne va pas depuis des années dans la prévention ?

D'abord, il n'y a pas de priorité : on fait de tout un petit peu.

Ensuite, il n'y a pas d'évaluation : on ne décide pas d'aider plus ce qui va et d'aider moins ce qui a échoué. On continue tout.

Enfin, il n'y a aucune transparence : dès que quelqu'un obtient la plus petite des subventions, il exige que celle-ci soit reconduite sans jamais avoir à rendre de comptes.

La conséquence de cette situation est une explosion de la délinquance des mineurs : entre 1992 et 2001, le nombre des délinquants mineurs a augmenté de 80 %.

Qu'allons-nous faire ? Nous voulons que la prévention devienne une politique à part entière et qu'elle ne soit pas un appendice de la politique sociale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

La politique sociale est évidemment tout à fait nécessaire, mais ce n'est pas parce que vous accordez une allocation chômage ou le RMI que vous détournez de la violence quelqu'un qui peut être tenté par elle.

A l'automne, monsieur Bénisti, le Gouvernement soumettra au Parlement un texte qui répondra à toutes vos ambitions. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Alain Bénisti](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 760

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 juin 2003